



L'ordinateur et la grammairienne : petite fable interactive

Annick Englebert

► To cite this version:

Annick Englebert. L'ordinateur et la grammairienne : petite fable interactive. Revue de l'EPI (Enseignement Public et Informatique), 1999, 94, pp.99-111. edutice-00001173

HAL Id: edutice-00001173

<https://edutice.hal.science/edutice-00001173>

Submitted on 15 Nov 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ORDINATEUR ET LA GRAMMAIRIENNE : PETITE FABLE INTERACTIVE ¹

Première partie

Annick ENGLEBERT

*Les personnages évoqués et les faits relatés ci-dessous sont réels. Toute ressemblance avec des personnes existant ou ayant existé ne saurait donc être le fruit du hasard.*²

LES PERSONNAGES ET LE DÉCOR

Toute histoire a ses héros. Celle qui est tracée dans les pages qui suivent met en scène, dans les rôles principaux, une Grammairienne et un Ordinateur. Un Entremetteur joue un rôle secondaire — il sera rapidement écarté de la distribution au profit d'un personnage dont le rôle deviendra au fil du temps de plus en plus important (au point de reléguer à l'arrière-plan celui de l'ordinateur), personnage qu'on appellera l'Interface.

La Grammairienne

Honneur aux dames, commençons donc par présenter l'héroïne de la fable.

Elle est ce qu'on appelle en Belgique une « romaniste », en d'autres termes elle a suivi le cursus universitaire qui conduit traditionnellement à enseigner le français dans le réseau secondaire (lycées, collèges, athénées). Elle aurait comme beaucoup de romanistes pu se contenter de

1. Ce texte est le texte remanié d'une conférence faite à l'Université de Bruxelles en février 98, dans le cadre d'un « Séminaire sur les applications et les implications de l'informatique » (Faculté des Sciences psychologiques et de l'Éducation »).

2. Je tiens à remercier Bernadette Wilmet, Éric Uyttendaele, Marc Wilmet et Macintosh, les héros involontaires de cette histoire vécue, pour le rôle déterminant qu'ils y ont joué, ainsi qu'Alain Lammé, commanditaire de cette fable.

cette voie toute tracée, mais par goût, par passion, elle a choisi de se spécialiser.

Pourquoi se spécialiser ? Parce que depuis toujours elle s'intéressait à la discipline que l'on appelle « grammaire ». De quoi s'agit-il au juste ? Du point de vue des dictionnaires courants, le terme de « grammaire » reçoit tantôt une acception technique, restrictive, tantôt une acception courante, extensive. Au sens strict, technique, la grammaire est l'ensemble des règles de formation des énoncés d'une langue. Au sens courant (voire au sens « grand public »), la grammaire est l'ensemble des règles à suivre pour s'exprimer correctement (à l'écrit ou à l'oral) dans une langue. Dans l'usage des spécialistes, on évite la confusion en parlant de « grammaire » (éventuellement de « linguistique ») dans le premier cas et de « grammaire normative » dans le second. La passion de notre héroïne la portait vers la grammaire au sens strict — la grammaire normative ne l'ayant jamais vraiment attirée³.

En principe, le terme de « grammairien » ne connaît pas la même ambiguïté ; en effet, seuls les tenants de la grammaire au sens large revendiquent le titre de grammairien. Les autres, tenants de la grammaire au sens strict, se veulent plutôt linguistes. Malheureusement, snobisme ou régionalisme aidants, les tenants de la grammaire au sens large se font de plus en plus souvent appeler « linguistes », de sorte qu'on ne sait plus trop qui est qui ni qui fait quoi. Dans le cadre de cette fable, c'est l'appellation de « grammairienne », qui a été retenue parce qu'elle a paru plus familière — il faudra toutefois garder présent à l'esprit que ce mot se rattache ici à la grammaire au sens technique.

Par goût donc, notre « romaniste » a choisi de se spécialiser en grammaire. Par ailleurs, elle marquait un net intérêt pour la langue française du Moyen Âge. Elle a trouvé le moyen de combiner ses deux pôles d'intérêt en se spécialisant dans l'étude de la grammaire du français du moyen âge.

Pourquoi ce long préambule ?

Tout simplement pour dire que rien ne prédestinait notre héroïne à associer sa vie à un ordinateur. Au contraire, tout dans sa spécialité la destinait à fréquenter plutôt les vieux manuscrits poussiéreux, tout l'orientait vers des activités très « vieille France ».

3. Et ce, bien que ce soit une spécialité éminemment belge — nationalité de notre héroïne.

L'Ordinateur

Premier écart de conduite pour une grammairienne, notre héroïne a fait très tôt l'acquisition d'un ordinateur (un « Mac plus », pourvu, ô merveille, de deux lecteurs de disquettes double densité... autant dire aujourd'hui un animal préhistorique). Écart de conduite, parce qu'à l'époque où se déroule notre fable (il y a 10 ans), c'était loin d'être monnaie courante.⁴

Notre Grammairienne n'avait reçu aucune formation en matière d'utilisation des ordinateurs. Elle a appris sur le tas à se servir de son Mac+ et des quelques logiciels dont elle disposait. Elle aurait aussi bien pu, comme beaucoup de ses collègues le font encore actuellement, s'accommoder de ne voir en son ordinateur qu'une version perfectionnée de la machine à écrire. Elle aurait pu continuer d'utiliser son Mac+ pour taper ses articles, ses thèses... et dessiner ses cartes de vœux à chaque nouvelle année.

L'histoire se serait arrêtée là, avant même d'avoir commencé.

Le hasard en a décidé autrement.

L'Entremetteur

Ce hasard prit le forme de l'Entremetteur annoncé en préambule de notre fable.

Le parcours d'un chercheur scientifique, surtout en sciences humaines, qui plus est en Belgique, est tout sauf une ligne droite bien tracée.

Au lendemain de sa thèse de doctorat (à la fin des années 80), comme beaucoup de jeunes chercheurs belges, notre Grammairienne s'est trouvée désœuvrée, dans toute l'acception du mot. Il lui fallait trouver un nouveau contrat de travail (beaucoup de jeunes et moins jeunes chercheurs scientifiques belges vivent sur des contrats qui vont de six mois en six mois). Il lui fallait trouver aussi un nouveau sujet de recherches (car elle ne voulait pas en rester là, les recherches menées

4. Ajoutons qu'à la fin des années 80, les ordinateurs domestiques, du moins dans celles de leurs fonctions qui pouvaient intéresser quelqu'un qui travaille dans le domaine des sciences humaines, étaient à peine plus performants que les machines à écrire — ils étaient en outre tellement dispendieux qu'ils ne souffraient pas la comparaison avec ces dernières.

dans le cadre de son doctorat n'ayant fait que confirmer son intérêt pour l'histoire de la langue française à travers l'évolution de sa grammaire).

Son patron de thèse, éminent professeur de linguistique française à l'Université, n'était pas en peine d'imagination. Il cherchait depuis longtemps quelqu'un qui soit disposé à élaborer pour des étudiants de première candidature⁵ un « portefeuille » d'exercices de grammaire. Il demanda donc si la Grammairienne, fraîchement promue docteur(e), voulait bien s'employer à la création des exercices tant attendus — c'est ainsi qu'il devint l'Entremetteur de la fable.

Il s'agissait d'exercices destinés à tester les connaissances des futurs enseignants de français formés par l'Université en matière de grammaire au sens large, de grammaire normative, c'est-à-dire dans cette variété de grammaire, scolaire, faite exclusivement de normes, de règles... et d'exceptions.

Les exercices dont l'éminent professeur désirait la création devaient non seulement permettre d'évaluer les connaissances des étudiants, mais aussi, en même temps, leur faire prendre conscience des limites de cette grammaire normative, qui passe son temps à tout sanctionner, pour les encourager à se tourner vers d'autres pratiques, plus scientifiques, vers une grammaire plus accueillante.

L'Interface

La demande ne s'arrêtait pas là : il s'agissait non seulement de créer des exercices, mais encore de les « mettre sur ordinateur ». Et c'est là qu'intervient le 4^e personnage de la fable, après la Grammairienne, l'Ordinateur et le très provisoire Entremetteur.

Un autre romaniste, que la Grammairienne connaissait par ailleurs, venait de créer un langage-auteur permettant de concevoir aisément des leçons assistées par ordinateur ; il s'agissait d'exploiter les ressources de ce nouveau langage-auteur — c'est lui qui assume ici le rôle de l'Interface.

La toile de fond

La demande qu'avait faite l'éminent professeur à la Grammairienne tenait du défi.

5. Comprenez « première année d'étude » dans les cursus des universités belges.

L'héroïne de notre fable venait de consacrer 6 années de sa vie à se spécialiser dans une discipline qui l'éloignait autant que faire se peut de la langue contemporaine et, par conséquent, de la grammaire normative. En effet, la grammaire normative se donne pour objectif de décider ce qui est correct et ce qui ne l'est pas dans une langue. Comme notre Grammairienne travaillait sur des textes des XIII^e et XIV^e, dont aucun auteur n'avait survécu et n'aurait donc pu la contrarier ou l'encourager dans ses intuitions, l'idée de « norme », de correction de la langue n'avait même jamais effleuré son esprit.

Par ailleurs, elle n'avait aucune expérience de l'enseignement, de quelque niveau qu'il fût.

En outre, elle ne s'était jamais posé la question de l'évaluation des connaissances des étudiants (et pour cause, qui aurait-elle pu évaluer en se consacrant toute à la langue du Moyen Âge ?).

Enfin, elle n'avait aucune formation en informatique ... et si elle avait l'envie de pousser plus loin ses recherches, elle n'avait nullement celle de s'inscrire à des cours d'informatique. Et elle n'avait fréquenté en fait d'ordinateurs, outre son vieux Mac+, que des Mac II, encore plus obsolètes, qui imposaient la manipulation de *joysticks* immanquablement défaillants, Mac II sur lesquels elle avait testé, en cobaye, quelques exercices de terminologie grammaticale très peu convaincants.

On lui demandait donc de réaliser un travail pour lequel elle n'avait aucune compétence, au mieux quelques prédispositions (reconnaissons qu'il était préférable de demander la création de ce « portefeuille » d'exercices à une grammairienne, même médiéviste, plutôt qu'à un ingénieur commercial ou à un biochimiste).

Goût du risque ? Inconscience ? Nul ne sait. Toujours est-il qu'elle a accepté de relever ce défi et de (tenter de) réaliser les exercices demandés.

PREMIÈRE RENCONTRE

Dans le scénario de la fable, l'Entremetteur avait comme rôle essentiel de faire se rencontrer la Grammairienne et l'Ordinateur — du moins de lui faire découvrir en l'Ordinateur autre chose qu'une machine à écrire. Il devait s'effacer ensuite pour ne plus faire qu'une brève apparition.

Mis en présence l'un de l'autre, la Grammairienne et l'Ordinateur auraient pu connaître de graves problèmes de communication, tant était grande la distance qui les séparait — pensez : un être de chair et une machine ! Heureusement, on a prévu dans la distribution de la fable une **Interface**, second rôle qui vola vite la vedette aux deux héros. Cette Interface avait la forme d'un langage-auteur.

Les personnages mis en place, l'histoire peut commencer.

La prise de contact avec l'Interface

On avait lancé un défi, il avait été accepté, la Grammairienne s'est donc mise au travail.

Le choix de celui qui allait jouer le rôle de l'Interface n'a pas dépendu de la Grammairienne.

On se souvient en effet qu'elle a été débarrassée d'emblée de l'embarras du choix d'un langage-auteur. Un autre « romaniste », apprenti-sorcier à ses heures, avait créé un langage-auteur fonctionnant sur Macintosh, le genre d'ordinateur que notre Grammairienne connaissait, et utilisant les ressources d'Hypercard, un logiciel dont elle connaissait également le maniement. En dépit de ses maigres compétences, tout concourait quand même à faciliter ses premiers contacts.

Une petite démonstration a suffi pour lui faire comprendre les possibilités offertes par ce langage-auteur, HyperProf[®] 6 :

- navigation, au moyen de liens hypertextuels, d'une « pile » vers une autre ;
- possibilité de créer aussi bien des exercices ouverts que des questions à choix multiple ;
- évaluation personnalisée de chaque étudiant ;
- etc.

Cette même démonstration a suffi aussi pour faire percevoir à notre Grammairienne le grand intérêt d'HyperProf[®] pour quelqu'un qui n'a aucune formation ni aucune compétence en matière d'informatique : HyperProf[®] est basé sur le principe du « tel-écrit-tel-écran » (transposition, peu heureuse, de l'expression WYSWYG), en d'autres termes, on

6. Cf. à ce sujet « L'accord du participe passé : un module pour HyperProf », dans la *Revue de l'EPI*, 74 (1994), p. 93-104.

peut à partir d'HyperProf® créer des leçons très élaborées sans avoir à se préoccuper à quelque moment que ce soit de faire de la programmation.

On ne lui avait certes pas donné le choix de l'Interface, mais elle reconnaissait n'avoir pas à se plaindre. Son histoire débute donc relativement bien.

Le choix d'un sujet de conversation

Si la Grammairienne n'a pas eu l'embarras du choix d'une Interface, d'un langage-auteur, il lui restait cependant l'embarras du choix d'un thème grammatical. Elle n'avait reçu de l'Entremetteur aucune directive en la matière.

Prudente, elle ne voulait pas d'emblée embrasser la totalité de la grammaire française (les manuels de grammaire française qui se veulent complets couvrent près de 2 000 pages !). Elle a donc jeté son dévolu sur l'accord du participe passé, chapitre incontournable de la grammaire française, du moins pour ce qui est de la langue écrite⁷.

Elle s'est plongée dans les manuels de grammaire normative et s'est intéressée attentivement à tout ce que les meilleurs grammairiens avaient dit de l'accord du participe passé... pour constater qu'ils ne parvenaient pas à se mettre d'accord sur les règles elles-mêmes. Même Grevisse, le plus réputé d'entre les grammairiens, ne parvenait pas à être d'accord avec lui-même ! Il admettait dans un ouvrage ce qu'il interdisait dans un autre⁸.

Voilà pour le contenu théorique. Quant aux exercices que livraient les manuels, ils n'étaient rien moins que rebutants. Ils se présentaient sous une forme unique, invariable. Des phrases, empruntées aux meilleurs auteurs français, dans lesquelles un participe passé entre crochets se trouvait sous une forme neutre (masculin singulier) ; l'élève avait immanquablement pour consigne d'accorder ledit participe passé, et parfois, dans les meilleurs des cas, de justifier sa réponse.

Il n'y avait rien à tirer ni de la théorie ni des exercices que lui délivraient les grammairiens normativistes.

En dépit de l'enthousiasme indissociable de l'impulsion de tout nouveau projet, l'affaire se présentait mal. La Grammairienne se disait

7. Le concept même d'accord est presque étranger au français parlé.

8. Les contradictions évoquées ici sont celles que l'on peut relever entre les contenus du *Précis de grammaire française* et de la monographie *L'accord du participe passé*.

qu'elle avait bien fait de se spécialiser dans une autre voie que celle de la grammaire normative et commençait déjà à regretter qu'on (c'est-à-dire l'Entremetteur) l'y ait ramenée. Elle avait la vague impression qu'on lui avait tendu un piège.

Le recul permet de voir les choses avec lucidité ; elle reconnaît aujourd'hui que cette obligation fut sa chance. Mais sur le moment même, elle se demandait vraiment où tout cela allait la conduire.

Les premiers pas

Premier constat, donc : elle ne pourrait se contenter de s'inspirer de ce que ses devanciers avaient fait, elle devait tout reprendre à zéro.

Reprendre tout à zéro, refaire les premiers pas, qu'est-ce que cela signifie pour une grammairienne ?

Il faut savoir qu'on distingue trois phases successives et ordonnées dans la construction d'une grammaire : à partir de données recueillies, une phase observationnelle ; suivie d'une phase descriptive ; conclue par une phase explicative :

– Exemple d'observation grammaticale

La finale –e est la marque du féminin pour la majorité des adjectifs français.

Mis en présence d'une forme linguistique quelconque (ou d'un ensemble de formes), le grammairien formule une ou plusieurs observations sur cette forme (ou sur cet ensemble de formes) — ici l'observation concerne la finale de certains adjectifs.

– Exemple de description grammaticale

« Dans l'écriture, on obtient souvent le féminin en ajoutant un e à la forme masculine. » (Grevisse-Goosse, *Le bon usage*, § 528)

Ayant observé plusieurs faits linguistiques, le grammairien établit des relations entre certains des faits observés — ici la relation entre la forme du masculin et celle du féminin pour un même adjectif.

– Exemple d'explication grammaticale

« Selon la tradition, on part du masculin pour donner le féminin, parce que le masculin singulier est, pour les adjectifs (ainsi que pour les noms et les pronoms), la forme indifférenciée, neutralisée, comme l'infinitif pour les verbes. » (Grevisse-Goosse, *Le bon usage*, § 527)

Ayant mis certains des faits en relation, le grammairien explique les corrélations qu'il a établies.

La grammaire au sens strict progresse pas à pas de l'observation à la description et, même si c'est plus difficile, de la description à l'explication.

La grammaire normative se livre également à des observations, passe généralement des observations à la description, mais dérape ensuite invariablement vers des considérations éthiques ou esthétiques, bien pensantes⁹.

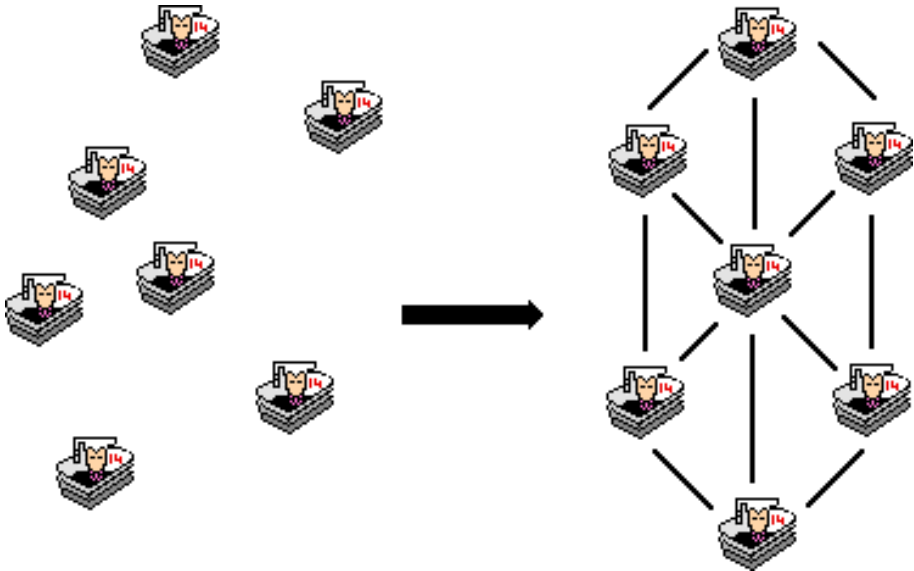
Notre Grammairienne a commencé, en bonne « philologue », à amasser les **données** qui allaient servir à la création d'exercices originaux. Romans policiers, articles de journaux, résultats sportifs, chansons à succès, revues scientifiques, tout ce qui s'écrivait et se disait en français lui était bon. Elle récoltait les participes passés destinés à alimenter ses réflexions. Elle récolta ainsi de quoi créer plus de 500 exercices, moitié QCM, moitié exercices ouverts, qui vinrent étoffer considérablement la pile « exercices » de son premier module HyperProf®.

Pour mémoire, les « modules » d'HyperProf® sont composés de « piles » (comprenez : fichiers), au départ totalement autonomes, mais entre lesquelles l'auteur du module va progressivement créer une série de liens

- liens entre les exercices et la carte pivot d'une leçon,
- liens entre un texte et les fiches de vocabulaire qui permettent de mieux le comprendre,
- liens entre une leçon et la règle de grammaire autour de laquelle s'organisera la leçon,
- etc.

Dans la première version d'HyperProf®, sur laquelle la Grammairienne travaillait alors, le nombre de ces piles n'était pas modifiable. Un module était nécessairement constitué de 7 piles : exercices, grammaire, lexique, textes, documentation, ressources et professeur.

9. cf. à ce sujet « D'une grammaire bien pensante à une grammaire bien pensée », *Pour l'enseignement de la grammaire*, Textes recueillis et présentés par Guy Legrand, CRDP du Nord-Pas-de-Calais, 1998.



Elle a donc commencé par remplir la pile **exercices** de son module.

Cela peut sembler curieux de concevoir des exercices avant d'avoir une quelconque idée des règles de grammaire qu'ils étaient supposés illustrer. Mais elle partait du principe que les exercices de grammaire peuvent avoir d'autres objectifs que d'apprendre à mémoriser des règles de grammaire. Elle a donc choisi de créer des exercices sur l'accord du participe passé avant toute autre démarche, pour dégager certaines finalités pédagogiques, pour apprécier d'abord et avant tout en quoi il pouvait être intéressant d'accorder de l'intérêt à l'accord du participe passé ¹⁰.

La création de cette première « pile » HyperProf[®], celle contenant les exercices, l'a placée d'emblée devant un obstacle informatique.

Si performant que fût HyperProf[®] (on reviendra plus loin sur ses innombrables qualités), il était conçu sur un langage informatique, HyperTalk, et à partir d'un programme « rudimentaire », HyperCard, qui ignorait les **caractères accentués**. Résultat, HyperProf[®] ne faisait pas la différence entre un –e– et un –é–.

10. C'est en effet un reproche souvent adressé à l'enseignement de la grammaire que de mettre en avant qu'on y a l'impression de faire de la grammaire uniquement pour le plaisir (et souvent, pour le déplaisir) de faire de la grammaire. Sur les différents objectifs de l'enseignement grammatical, cf. l'ouvrage tiré de ce module : *Accorder le participe passé*, Paris/Louvain-la-Neuve, Duculot, 1996.

Quand on sait que 80% des participes passés en français se terminent par un *-é*, on comprend mieux l'ampleur du problème. HyperProf®, contraint par HyperCard, ne faisait pas la différence entre « la fleur que tu m'as donnée » (pas de faute) et « la fleur que tu m'as donnee » (faute d'orthographe). Il fallait trouver une solution.

Au niveau des **QCM**, le problème était facile à résoudre. Les élèves confrontés aux QCM d'HyperProf® doivent simplement cliquer sur la réponse de leur choix. Dans le travail de conception, le concepteur des exercices (ici la Grammairienne), répertorie les réponses possibles, crée à partir de chaque réponse un lien hypertexte par lequel la réponse de l'élève sera traitée comme bonne ou comme mauvaise réponse. Il suffisait à la Grammairienne de s'arranger pour que les déclencheurs des liens hypertextes reliant les réponses données par les étudiants aux « rétroactions », c'est-à-dire aux commentaires prévus sur leur réponse, se différencient autrement que par la présence ou non d'un caractère accentué. Le subterfuge adopté fut de numérotter les différentes réponses possibles et de demander aux élèves de cliquer sur des nombres, plutôt que sur des mots.

Mais au niveau des **exercices ouverts** ? Comment faire pour qu'HyperProf®, informé de ce qu'il doit considérer « donnée » comme bonne réponse d'un exercice, ne considère pas *de facto* « donnee » comme bonne réponse également — puisque dans l'ignorance des accents les deux formes sont identiques ?

La Grammairienne aurait pu renoncer à créer des exercices de ce type, mais où aurait été l'intérêt de l'enseignement assisté par ordinateur, si la matière enseignée était contrainte et restreinte par des exigences informatiques ?

Après avoir longuement discuté du problème avec le concepteur de l'Interface, une seule solution s'est imposée. Trouver une version d'HyperCard qui fasse la différence entre un même caractère accentué et non accentué. C'était vraiment la seule solution envisageable. Un petit peu par hasard, cette version d'HyperCard est arrivée entre les mains de la Grammairienne (cette version sévissait au Québec). HyperProf® s'en est trouvé enrichi... et la Grammairienne a pu continuer à engranger ses exercices sur l'accord du participe passé sans devoir abandonner les accents aigus, ce qui l'aurait fortement contrariée.

La pile exercices créée, restaient à remplir 6 autres piles.

Pour la pile « **textes** », notre Grammairienne n'a pas eu à trop s'inquiéter. Elle avait déniché quelques textes (chez Cavanna, chez LA REVUE DE L'EPI

Sempé, dans un récit romancé sur la romanisation de la Gaule, dans les carnets intimes d'un agent fictif du FBI) qui se prêtaient, chacun à sa façon, à une leçon sur l'accord du participe passé. Il lui suffisait d'établir les liens entre ces textes et les exercices qu'ils avaient engendrés. Le tour était joué.

Pour la pile « **documentation** », ce fut facile également. Elle se compléta de fiches porteuses d'informations sur les sources des extraits de textes utilisés dans les exercices. Des liens furent créés entre les exercices et les cartes de la pile documentation.

Pour la pile « **lexique** », ce fut simple encore. Tous les mots difficiles apparaissant dans les exercices y trouvèrent une définition. Les liens s'établirent dynamiquement.

La Grammairienne ne s'est pas embarrassée d'enrichir la pile « **ressources** », destinée à recueillir les ressources sonores et graphiques du module : ses exercices sur les participes passés n'appelaient ni commentaires sonores, ni dessins animés.

Mais elle ne pouvait traiter si légèrement la pile « **grammaire** ».

Premièrement parce qu'on imagine mal un enseignement de la grammaire française, même assisté par ordinateur, qui ne repose sur aucune règle de grammaire, même si on ne considère pas la maîtrise de la grammaire comme étant la finalité de cet enseignement — ce qui était le cas de la Grammairienne.

Deuxièmement parce qu'en dehors des quelques exercices qui convergeaient vers un même texte, la toute grande majorité des exercices qu'elle avait créés ne se concentraient autour d'aucune « carte de base » et ne pouvaient dès lors constituer une leçon, au sens HyperProf® du terme « leçon ».

Notre Grammairienne a donc, quoi de plus naturel, construit une grammaire (au sens strict du mot) à partir de ses exercices. Elle a repris les exercices créés un par un. Elle s'est demandé pour chaque exercice quel problème il posait en terme de grammaire. Elle a sérié les problèmes pointés. Elle a organisé ses observations, les a décrites. Elle a ainsi constitué carte par carte une pile « grammaire » dont le contenu apportait une réponse à tous les problèmes posés par tous les exercices (y compris des exercices reposant sur des exemples où les règles d'accord avaient indiscutablement été bafouées ¹¹).

11. Bafouées du point de vue du normativiste, bien sûr.

Le résultat fut inattendu. Elle avait construit des règles de grammaire simples et peu nombreuses. Ces quelques règles n'avaient rien à voir avec celles qu'elle avait rencontrées dans les manuels de grammaire scolaire qu'elle avait épluchés, ni dans leur formulation ni dans leur nombre. Pourtant, elles rendaient compte de tous les faits observés et décrits, elles prévoyaient même des cas qui n'avaient jamais été traités par les grammaires scolaires (ignorance ou oubli délibéré ?).

Il ne lui restait qu'à attacher chaque exercice créé à la règle de grammaire qu'il permettait d'illustrer. Comme sa grammaire avait été créée à partir des exercices (et non inversement, attitude la plus admise en grammaire), il n'y eut aucun « laissé pour compte », aucun vilain petit canard dont aucune règle ne s'accommodait. Tout tournait remarquablement bien, elle n'en fut pas peu fière.

Après cette importante étape, la création du contenu de la pile « **professeur** » allait d'elle-même. Les leçons créées s'agençaient tantôt autour d'une carte de la grammaire, tantôt autour d'un texte. Il ne restait à la Grammairienne qu'à agencer les leçons les unes par rapport aux autres. Elle choisit de les organiser selon le degré de difficulté. Difficulté présentée tantôt par la règle de grammaire autour de laquelle les exercices étaient centrés¹², tantôt par la manière dont les exercices étaient conçus¹³. Il en est résulté un module de plus de 30 leçons.

Annick ENGLEBERT
Université Libre de Bruxelles
Faculté de Philosophie & Lettres — CP 175
50 avenue Fr. Roosevelt
1050 Bruxelles / Belgique

La seconde partie de la fable paraîtra dans la *Revue de l'EPI* n° 95 en septembre 1999.

12. Par exemple, la règle d'accord du participe passé des verbes pronominaux est plus complexe que la règle d'accord du participe passé employé seul.

13. Par exemple, un exercice pendant lequel un élève est autorisé à consulter la grammaire ou le lexique est plus facile qu'un exercice où l'élève doit faire appel à son seul bon sens pour trouver la réponse.